

**Règlement sur le stationnement et la circulation de véhicule  
Infractions et amendes**

INFRACTIONS	AMENDES
<b>CIRCULATION</b>	
Excès de vitesse	60 \$
Refus de céder le droit de priorité	25 \$
Conduite imprudente	60 \$
Inobservation de la signalisation routière	25 \$
Inobservation des directives d'un agent ou d'une agente de sécurité	25 \$
<b>PERMIS</b>	
Stationnement sans permis	25 \$
Stationnement d'une durée supérieure au temps permis	25 \$
Falsification ou modification d'un permis (Voir l'article 5.13 au verso)	125 \$
Utilisation illégale d'un permis (Voir l'article 5.13 au verso)	60 \$
<b>Stationnement</b>	
Stationnement dans une zone interdite	25 \$
Stationnement dans une aire réservée à la catégorie désignée (Voir l'article 4.1)	25 \$
Stationnement dans une aire réservée aux personnes handicapées	60 \$
Stationnement dans une voie de circulation	25 \$
Stationnement sur une pelouse	25 \$
Stationnement sur un trottoir	25 \$
Stationnement gênant la circulation	25 \$
Stationnement mal exécuté	25 \$